

1 Identification de la substance/du du mélange et de la société/l'entreprise:

1.1 Identificateur de produit:

POUDRE ACTIVE LAVE VAISSELLE

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Poudre lave vaisselle

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

INNOVIS BVBA

Kanaaldijk 255

2900 Schoten

Tél: 003236471678 — Fax: 003236446834

E-mail: info@innovis.be — Site web: <http://www.innovis.be>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Belgique : +32 70 245 245

France : Centre antipoison de Nancy:03.83.85.85.18

2 Identification des dangers:

2.1 Classification de la substance ou du mélange:

C – Corrosif

N - Dangereux pour l'environnement

2.2 Contient: du métasilicate de disodium

2.3 Éléments d'étiquetage:

Symboles:



C - Corrosif



N - Dangereux pour l'environnement

Phrases de risque:

R31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

R34 Provoque des brûlures.

R37 Irritant pour les voies respiratoires.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases de sécurité:

S2 Conserver hors de la portée des enfants.

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau

S36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux / du visage.

S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

2.4 Autres dangers:

Ne contient pas d'eau, utilisation en solution

3 Composition/informations sur les composants:

Sel de sodium de l'acide dichloroisocyanurique [1], sel de potassium	1 < C <= 5	<p>CAS N°: 51580-86-0</p> <p>CLP Classification: SGH : SGH07 - Tox. aiguë 4 Point d'exclamation - Attention - H302 STOT un. 3 - 3-(H335) - Irr. oc. 2A - H319 - Irr. oc. 2B SGH09 - Tox. aq. aiguë 1 - Environnement - Attention - H400 - Tox. aq. chron. 1 - H410</p> <p>Phrases R: Xn N; R 22-31-36/37-50/53</p>
Carbonate de sodium	1 < C <= 5	<p>CAS N°: 497-19-8</p> <p>EINECS: 207-838-8</p> <p>Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119485498-19</p> <p>CLP Classification: SGH07 - Irr. oc. 2A - Point d'exclamation - Attention - H319 - Irr. oc. 2B</p> <p>Phrases R: Xi; R 36</p>
Métasilicate de disodium	5 < C <= 10	<p>CAS N°: 10213-79-3</p> <p>Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119449811-37</p> <p>CLP Classification: SGH05 - Corr. mét. 1 - Corrosion - Attention - H290 SGH07 - STOT un. 3 – Point d'exclamation - 3-(H335) - Attention - SGH05 - Corr. cut. 1B - Corrosion - Danger - H314</p> <p>Phrases R: C R34-37</p>
Alcool gras éthoxylé propoxylé	1 < C <= 5	<p>CAS N°: 120313-48-6</p> <p>CLP Classification: SGH07 - Irr. cut. 2 - Point d'exclamation - Attention - H315 - SGH05 - Lés. oc. 1 - Corrosion - Danger - H318 SGH09 - Tox. aq. aiguë 1 - Environnement - Attention - H400 - Tox. aq. chron. 2 - H411</p> <p>Phrases R: Xi N - 38-41-50</p>
Métasilicate de disodium	15 < C <= 20	<p>CAS N°: 6834-92-0</p> <p>EINECS: 229-912-9</p> <p>CLP Classification: SGH07 - STOT un. 3 - Point d'exclamation - 3-(H335) - Attention - SGH05 - Corr. cut. 1B - Corrosion - Danger - H314</p> <p>Phrases R: C R34 ; Xi R37</p>

Le texte intégral des phrases H & R mentionnées dans cette section, figure au chapitre 16.

4 Premiers secours:

4.1 Description des premiers secours:

En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.

Contact avec la peau: Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Bien rincer abondamment à l'eau pendant au moins 20 minutes et consulter un médecin.

Contact avec les yeux: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Ingestion: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Inhalation: Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou produits de décomposition.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Contact avec la peau: Provoque des brûlures.

Contact avec les yeux: Risque de lésions oculaires graves

Ingestion: non déterminé.

Inhalation: Irrite l'appareil respiratoire et peut provoquer des maux de gorge et déclencher une toux.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Avis aux médecins

5 Mesures de lutte contre l'incendie:

5.1 Moyens d'extinction:

Le produit lui-même ne brûle pas.

Utiliser les moyens d'extinction spécifique du produit cause de l'incendie

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

5.3 Conseils aux pompiers:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection. Prévoir un dispositif pour contenir l'écoulement des résidus lors de l'extinction.

5.4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:

Aucun.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Eviter toute formation de poussière.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.

Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Balayer ou enlever à la pelle, mettre dans un récipient fermé pour élimination.

6.4 Référence à d'autres sections:

Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7 Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Les manipulations ne s'effectuent que par du personnel qualifié et autorisé. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Porter un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

7.1.1. Mesure(s) d'ordre technique:

Ne jamais mélanger avec d'autres produits.

Conserver le produit dans son emballage d'origine.

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit sec

7.1.2. Conseil(s) d'utilisation(s):

Garder l'emballage bien fermé quand le produit n'est pas utilisé.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

7.2.1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités:

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

7.2.2. Condition(s) de stockage:

Conserver dans l'emballage d'origine.

Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.

7.2.3. Matière(s) incompatible(s) à éloigner:

Conserver à l'écart des: acides

7.2.4. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:

Les emballages plastiques sont recommandés.

7.2.5. Matériaux d'emballage non adaptés:

Eviter les emballages métalliques non protégés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Utilisation professionnelle

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle:

8.1 Paramètres de contrôle:

8.2 Contrôles de l'exposition:

Protection des voies respiratoires:

Pas nécessaire si la ventilation est suffisante.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection des mains:

Porter des gants appropriés: gants en Néoprène

Protection de la peau:

Combinaison de protection complète contre les produits chimiques

Protection des yeux:

Porter un appareil de protection des yeux/du visage

Autres protections:

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.

Se laver les mains immédiatement après manipulation du produit.

9 Propriétés physiques et chimiques:

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect: poudre

9. 1. 2. Couleur: blanc

9. 1. 3. Odeur: caractéristique

9. 1. 4. PH: Pur à 20°C: En solution dans l'eau à 1% à 20°C: 12,13

9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: Non déterminé.

9. 1. 6. Point d'éclair: Non déterminé.

9. 1. 7. Limites d'explosivité: Les limites d'explosivité ne figurent pas dans les ouvrages de référence.

9. 1. 8. Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.

9. 1. 9. Masse volumique apparente: 0,88 +/- 0,1 à 20°C

9. 1. 10. Viscosité: Non déterminé.

9.2 Autres informations:

9. 2. 1. Hydrosolubilité: complètement soluble

9. 2. 2. Liposolubilité: Non concerné

9. 2. 3. Solubilité aux solvants: Non Concerné

10 Stabilité et réactivité:

10.1 Réactivité:

Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.

10.2 Stabilité chimique:

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7 de la FDS.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Ne jamais mélanger avec d'autres produits.

10.4 Conditions à éviter:

Se décompose si humide.

10.5 Matières incompatibles:

Réagit violemment au contact de: les acides

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Ne pas respirer les fumées.

11 Informations toxicologiques:

11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

Pas d'information disponible au sujet de la préparation.

11. 2. Toxicité aiguë:

11. 2. 1. Inhalation:

Irrite l'appareil respiratoire et peut provoquer des maux de gorge et déclencher une toux.

11. 2. 2. Contact avec la peau:

Provoque des brûlures.

11. 2. 3. Contact avec les yeux:

Risque de lésions oculaires graves

11. 2. 4. Ingestion:

Non déterminé

12 Informations écologiques:

12.1 Toxicité:

A forte concentration dans l'eau, des effets néfastes dus au pH sont observés sur la vie aquatique.

12.2 Persistance et dégradabilité:

Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Non déterminé.

12.4 Mobilité dans le sol:

Non déterminé

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Non déterminé.

12.6 Autres effets néfastes:

Données non disponible

12. 6. 1. Toxicité aquatique: Peut entraîner des effets préjudiciables à long terme pour l'environnement aquatique.

13 Considérations relatives à l'élimination:

13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.

13. 2. Emballages contaminés:

Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

13. 3. Disposition(s) nationale(s) et régionale(s):

Code de l'environnement art. L.541-11 à 39 et R.541-13 à 41 (élimination des déchets); art. R.541-42 à 48 (circuits de traitement des déchets)

Arrêté du 29/07/05 (contrôle des circuits d'élimination)

14 Informations relatives au transport:

14.1 Information(s) générale(s):

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

14.2 Numéro ONU:

1759

14. 2. 1. Nom d'expédition des Nations unies: SOLIDE CORROSIF, N.S.A. (contient du métasilicate de disodium)

14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):

- 14. 3. 1. Classe(s) de danger pour le transport: 8
- 14. 3. 2. Groupe d'emballage: III
- 14. 3. 3. Etiquettes ADR/RID: 8
- 14. 3. 4. Code danger: 80
- 14. 3. 5. Code de classification et dispositions spéciales: C10 274
- 14. 3. 6. Instructions d'emballage: P002 IBC08 LP02 R001 -/- B3

14. 4. Voies maritimes (IMDG):

- 14. 4. 1. Classe: 8
- 14. 4. 2. Groupe d'emballage: III
- 14. 4. 3. Polluant marin: OUI
- 14. 4. 4. N° FS: F-A, S-B
- 14. 4. 5. Etiquette(s) IMDG: 8
- 14. 4. 6. Instructions d'emballage: P002 LP02

14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA):

- 14. 5. 1. ICAO/IATA classe: 8
- 14. 5. 2. Groupe d'emballage: III
- 14. 5. 3. Etiquettes ICAO/IATA: 8
- 14. 5. 4. Avis ou remarques importantes: Aéronef passager et cargo

14.6 Dangers pour l'environnement:

OUI.

14.7 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Caractéristiques de danger: Se référer aux rubriques 7 et 8.

15 Informations réglementaires:

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Étiquetage par Règlement (CE) 648/2004:

Agents de surface non ioniques : <5%

Phosphates : >=5%-<=15%

Agents de blanchiment chlorés : <5%

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

pas de données disponibles

16 Autres informations:

La signification des abréviations utilisés dans la fiche de données de sécurité:

CAS: Chemical Abstracts Service

EINECS: European Inventory of Existing Commercial chemical Substances

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

PTB: persistantes, toxiques et bioaccumulables

zPzB: substances très persistantes et très bioaccumulables

CLP: Classification, Labelling and Packaging of chemicals

DPD: Dangerous Preparations Directive

La signification des Phrases R & H utilisés dans la fiche de données de sécurité:

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

R36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R36 Irritant pour les yeux.

R34 Provoque des brûlures.

R37 Irritant pour les voies respiratoires.

R38 Irritant pour la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision, modifications dans les rubriques suivantes:

15.1

Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience.

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur.

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.

Restrictions:

Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).

L'usage de cette préparation est réservé aux utilisateurs professionnels.